

Fait le 21 juin 2024, à BELLEGARDE EN MARCHÉ

**Objet : Opération « Achat groupé de récupérateurs d'eau pluviale avec kit d'installation »**

Madame, Monsieur,

Depuis plus de 60 ans, l'amélioration continue du service d'alimentation en eau potable est notre vocation. Dans le contexte actuel de raréfaction de la ressource en eau, garantir la pérennité de ce service fait l'objet de toute notre attention. C'est pour faire face à cet enjeu que nous nous sommes engagés dans le plan « Sobriété des usages de l'Eau ».

Afin d'associer nos abonnés à cette démarche et grâce au soutien de votre Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil départemental de la Creuse, nous sommes en mesure de vous proposer l'acquisition d'un récupérateur d'eau pluviale à tarif préférentiel. La mise en œuvre de cette opération vise à encourager les actions écocitoyennes et à systématiser le recours à des alternatives à l'eau potable.

En raison du montant de finance publique alloué, seules les personnes physiques, abonnées au SIAEP de la Rozeille à titre de particulier (non-professionnel), occupant une maison individuelle incluse dans le périmètre du SIAEP de la Rozeille sont éligibles. Les bénéficiaires peuvent acheter **UN SEUL** récupérateur d'eau pluviale par numéro d'abonné.

De plus, compte tenu du délai légal de conclusion d'un marché public, nous serons en mesure de vous indiquer précisément les modèles retenus ainsi que les montants respectifs restants à votre charge au 29 juillet 2024. Deux contenances seront disponibles : 1000 litres et 500 litres.

**Intéressé(e) par cette initiative ?**

Rendez-vous sur notre site Internet : <https://www.siaeprozeille.fr>

Dans l'onglet réservé à cet effet, vous trouverez le bulletin de souscription et la convention à remplir et signer. Un formulaire permettant de désigner un tiers pour effectuer le retrait de votre récupérateur à votre place (un mandat) est également disponible.

Téléchargez-les et complétez-les directement en ligne ou après les avoir imprimés. Puis, renvoyez-les accompagnés de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, eau, téléphone, taxe foncière) correspondant à l'habitation où sera installé le récupérateur d'eau pluviale par mail à [kincy.rozeille@orange.fr](mailto:kincy.rozeille@orange.fr) ou par voie postale au **SIAEP de la ROZEILLE, 50 Grande Rue, 23190 BELLEGARDE EN MARCHÉ**. Vous pouvez également les déposer directement dans nos locaux.

Dès réception de votre dossier complet, votre demande sera validée et votre convention contresignée vous sera renvoyée par mail. Vous recevrez ensuite le titre de paiement correspondant par voie postale. Une fois que vous aurez effectué le règlement de la part restant à votre charge, votre bon de retrait vous sera envoyé.

Votre récupérateur sera distribué dans le cadre d'une livraison groupée dont le lieu, la date et la tranche horaire vous seront précisés dès que le fournisseur les aura communiqués.

Une semaine à l'avance, vous recevrez ces informations par mail et SMS, grâce aux coordonnées que vous aurez indiquées dans le bulletin de souscription. Vous recevrez également un rappel la veille de la livraison.

**ATTENTION**

**LE JOUR DE LA LIVRAISON**

**UNE PIECE D'IDENTITE ET LE BON DE RETRAIT DEVRONT OBLIGATOIREMENT  
ETRE PRESENTES**

**(PENSEZ A DONNER VOTRE MANDAT PAPIER SI VOUS DEMANDEZ A QUELQU'UN  
D'AUTRE DE RECUPERER VOTRE EQUIPEMENT POUR VOUS)**

**ASSUREZ-VOUS EGALEMENT DE DISPOSER D'UN VEHICULE ADAPTÉ**

Par ailleurs, nous sollicitons votre contribution pour mieux connaître les tendances locales d'usage de l'eau. Auriez-vous 10 minutes à nous accorder pour répondre à notre questionnaire en ligne ?

Il se trouve également sur notre site Internet : <https://www.siaeprozeille.fr>

Enfin, nous lançons un appel à participation volontaire d'usagers particuliers ambassadeurs. Souhaitez-vous porter une attention particulière à votre consommation en eau ? Souhaitez-vous en apprendre davantage sur la thématique de l'eau (économies et meilleure gestion de la ressource, cycle de l'eau, désimperméabilisation...) ? Souhaitez-vous mettre en œuvre des actions concrètes à l'échelle de notre territoire ? Si tel est le cas, nous vous accueillons avec plaisir pour approfondir la réflexion.

Nous nous tenons à votre disposition par téléphone au **06 83 82 14 12 / 05 55 67 35 62** ou par mail : [kincy.rozeille@orange.fr](mailto:kincy.rozeille@orange.fr).

Bien sincèrement  
M. Jean-Jacques BIGOURET,  
Président du SIAEP de la ROZEILLE